



Réunion du 06 Juillet 2020

Président : Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER : 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Philippe GUILLOT 06 62 71 44 17 (avant 19H00)

U18, U15 : Charles BOULOGNE 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88 (après 18h)

INFORMATIONS AUX CLUBS

IMPORTANT

Il arrive très souvent que les responsables des catégories jeunes, au District de la Loire, doivent appeler en urgence les responsables des catégories concernées. Malheureusement un grand nombre de clubs n'ont communiqué aucun numéro de téléphone, ou les noms ne sont plus d'actualité.

Nous demandons aux clubs de bien vouloir mettre à jour leurs coordonnées sur leurs sites. Par avance, merci.

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

Gand O. Avenir Loire Foot : engagement équipe U18, lu et noté.

Abh Football Club : engagement U15 en D2, lu et noté.

Abh Football Club : engagement U18 en D2, lu et noté.

Olympique du Montcel : engagement U15 en D2, lu et noté.

Us Bussières : demande alternance et jumelage saison 2020/2021, lu et noté.

COMMISSION DES JEUNES

Les calendriers jeunes pour la saison 2020/2021 vont paraître sur le site. Celui de la ligue sera validé ainsi que les poules de championnat lors du conseil de ligue du 11 juillet.

C'est le dernier P.V. de la saison 2020/2021, saison exceptionnelle et incohérente à cause de ce virus dévastateur. C'est les vacances, aérez-vous l'esprit du mieux possible après cette période de confinement, soyez prudent, prenez soin de vous et de vos proches. Nous vous demandons un dernier effort, penser à inscrire vos équipes sur Footclub

En attendant la saison 2020/2021 qui retrouvera sa normalité comme nous l'espérons, nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Courrier de Chambon Dervaux : Annonce de ses tournois du mois de septembre avec envoi des règlements. La commission des jeunes donne son accord.

HOMOLOGATIONS TOURNOIS

Grp Dervaux Chambon Feugerolles : homologation tournois JEUNES

U14

La constitution de la poule de la prochaine saison est établie par les critères définis en U13 et U15 (nombre d'équipes, label, encadrement, performance, nombre licenciés).

Pour l'instant, Voici les 11 clubs qui ont répondu favorablement :

- Roanne Foot 42
- A.S.S.E.
- St Chamond



- Firminy F.C.O.
- Sorbiers la Talaudière
- Feurs
- St Paul/Jarez
- Savigneux Montbrison
- Ht Pilat
- Sainté United
- F.C. St Etienne

IMPORTANT :

Nous vous invitons de confirmer votre engagement sur Footclub.

U15

La date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.

Les équipes évoluant en D3 brassage (phase 1) et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes, **la date limite pour ces demandes est fixée au 12 juillet**. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur du 16 juillet validera.

Rappel des clubs ayant demandé à participer au championnat U15 D2 :

ABH, Boën Champdieu, St Priest/Jarez, Avenir Côte, Roche St Genest2, ABC et O. Montcel.

Nous vous invitons à inscrire vos équipes le plus rapidement possible sur Footclub pour nous faciliter la préparation de la saison prochaine.

Courriel du F.C. Roche St Genest n°544208 : Demande de disputer le championnat U15 D2 pour son équipe 2. La commission prend note (voir plus haut).

Important : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

U18

La Date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.

Les équipes évoluant en D3 brassage (phase 1) et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes, **la date limite pour ces demandes est fixée au 12 juillet**. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur du 16 juillet validera.

Rappel des clubs ayant demandé à participer au championnat U18 D2 :

STF 2, ABH, Rhins Trambouze, St Galmier Chamboeuf 2, St Joseph, Rive de Gier, Roche St Genest 2, St Chamond 2, St Paul/Jarez 2 et St Etienne Montreynaud.

Nous vous invitons à inscrire vos équipes le plus rapidement possible sur Footclubs pour nous faciliter la préparation de la saison prochaine.

Courriel de St Galmier Chamboeuf n° 563840 : Demande pour son équipe 2 de participer au championnat U18 D2, quant à votre mail du 18 juin, il n'est pas parvenu à la commission des jeunes. Ceci explique cela !!!!

Courriel de St Just St Rambert n° 535656 : Souhait de disputer le championnat U18 D2 dans la poule nord (Plaine et Roannais).

Courriel du F.C. Roche St Genest n°544208 : Demande de disputer le championnat U18 D2 pour son équipe 2 La commission prend note (voir plus haut).

Courriel de l'O. Montcel n° 537227 : Demande les tranches d'âge pour les U18. Répondu par mail.

Important : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

U13



Vous pouvez vous inscrire sur Footclub en D1 (excellence), D2 (honneur) et D3 (promotion). N'oubliez pas votre souhait dans les desideratas de votre club.

La date limite d'engagement est le 27 septembre 2020.

En principe la première journée de championnat aura lieu le 7 novembre.

Afin d'alléger notre calendrier pour cette saison exceptionnelle d'après crise COVID, nous ferons des poules de 8 équipes en essayant de respecter les niveaux.

U11 INFORMATIONS

La date des engagements a été fixée au 27 Septembre 2020.

Lors des engagements, n'oubliez pas d'indiquer :

- Le niveau dans lequel vous souhaitez voir évoluer vos équipes (District 1, District 2 et District 3).
- Le stade où se dérouleront les plateaux.
- Le(s) responsable(s) des U11.
- Les équipes féminines.

U9 INFORMATIONS

La date limite des engagements a été fixée au 27 Septembre 2020.

La commission des jeunes a pris l'initiative de créer 2 niveaux en phase 1 (District 1 et District 2) et cela à partir de la saison 2020/2021.

Lors des engagements, n'oubliez pas d'indiquer :

- Le niveau dans lequel vous souhaitez voir évoluer vos équipes (District 1 ou District 2).
- Le stade où se dérouleront les plateaux.
- Le(s) responsable(s) des U9.
- Les équipes féminines.
- Les jumelages.